



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

34 COM

Distribution limitée

WHC-10/34.COM/INF.1
Paris, le 14 avril 2010
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-quatrième session

Brasilia, Brésil
25 juillet - 3 août 2010

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des informations complètes sur la 34e session figurent sur le site Internet suivant :

www.34whc.brasilia2010.org.br

Ce site renvoie par liens vers les informations nécessaires concernant les formulaires d'inscription, les visas obligatoires, les conseils pour le voyage, l'hébergement recommandé et les informations touristiques.

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET	3
2. ORGANISATEURS DE LA REUNION.....	3
3. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION.....	4
3.1. PARTICIPANTS.....	4
3.2. INSCRIPTION.....	5
4. HEBERGEMENT	5
5. PASSEPORT, VISA ET AUTRES INFORMATIONS SUR LE VOYAGE	6
5.1. COMMENT SE RENDRE AU BRESIL	6
5.2. EXIGENCES CONCERNANT LE PASSEPORT.....	6
5.3. EXIGENCES CONCERNANT LE VISA	7
5.4. DEMANDE DE VISA.....	8
5.5. AUTRES VISAS DE TRANSIT.....	8
5.6. EXIGENCES DE SECURITE DES TRANSPORTS BRESILIENS	8
5.7. RESERVATION DE VOTRE VOL.....	9
5.8. REJOINDRE BRASILIA	9
5.9. ASSURANCE MEDICALE.....	9
5.9.1 INFORMATIONS DE SANTE PUBLIQUE.....	10
5.9.2 VACCINATION EXIGEE CONTRE LA FIEVRE JAUNE	10
5.9.3 COMMENT OBTENIR UN CERTIFICAT INTERNATIONAL DE VACCINATION CONTRE LA FIEVRE JAUNE	10
5.9.4 GRIPPE A (H1N1).....	11
5.9.5 MENINGITE	11
6. LA REUNION.....	12
6.1. LIEU DE LA REUNION	12
6.2. COMMENT S'Y RENDRE.....	12
6.3. COMPTOIR D'INSCRIPTION A LA REUNION	13
6.4. BADGES	13
6.5. SALLE D'ACCUEIL DES PARTICIPANTS	13
6.6. PAUSES-REPAS	13
6.7. SERVICES MEDICAUX.....	13
7. INFORMATIONS SUR LE BRESIL ET SUR BRASILIA.....	14
7.1. PRESENTATION DU BRESIL	14
7.2. PRESENTATION DE BRASILIA	15
7.3. TRANSPORTS LOCAUX	16
7.4. MONNAIE ET CHANGE.....	17
7.5. POURBOIRES	18
7.6. CONDUIRE AU BRESIL.....	18
7.7. COURANT ELECTRIQUE.....	18
7.8. SERVICES POSTAUX	18
7.9. TELEPHONE.....	19
7.10. REGLEMENTATION SUR LE TABAC	19
7.11. HEURE LOCALE.....	20
7.12. METEO	20
7.13. EAU POTABLE	20
8. PROGRAMME DE RECEPTIONS ET EVENEMENTS ASSOCIES.....	21
8.1. VISITES GUIDEES GRATUITES.....	21
8.2. EXCURSIONS APRES LA REUNION *.....	22
8.3. COMMENT RESERVER UNE EXCURSION APRES LA REUNION	22
9. MEDIAS.....	22
9.1. ACCREDITATION	22
9.2. INSCRIPTION DES MEDIAS ET MESURES DE SECURITE	22
9.3. CENTRE D'ACCUEIL DES MEDIAS	23

9.4.	SALLE DES CONFERENCES DE PRESSE	23
9.5.	COMMUNIQES DE PRESSE OFFICIELS	23
9.6.	ACCES DES MEDIAS A LA 34E SESSION.....	23
10.	FORUM DE JEUNES SUR LE PATRIMOINE MONDIAL.....	24
11.	POUR PLUS D'INFORMATIONS	24
	ANNEXE A – FORMULAIRE D'INSCRIPTION.....	25
	ANNEXE B – HÔTELS RECOMMANDES.....	31
	ANNEXE C – LISTE DE PAYS ET TERRITOIRES EXIGEANT UN VISA POUR LE BRÉSIL	42
	ANNEXE D – CARTES DE BRASILIA.....	44
	ANNEXE E – FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCREDITATION DES MEDIAS	45

1. OBJET

Le **Comité du patrimoine mondial** est constitué de représentants de 21 États parties à la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, élus par l'Assemblée générale des États parties à la *Convention*.

La composition actuelle du Comité est la suivante (pour plus d'informations : www.whc.unesco.org/fr/comite/#membres) :

Afrique du Sud, Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Cambodge, Chine, Égypte, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Iraq, Jordanie, Mali, Mexique, Nigéria, Suède, Suisse, Thaïlande.

Le Comité a pour fonctions essentielles :

- (i) d'identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les États parties, des biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle qui doivent être protégés dans le cadre de la *Convention*, et d'inscrire ces biens sur la Liste du patrimoine mondial ;
- (ii) de contrôler l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en liaison avec les États parties ; de décider quels biens de la Liste du patrimoine mondial doivent être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ou retirés de cette Liste ; et de décider si un bien peut être supprimé de la Liste du patrimoine mondial ; et
- (iii) d'examiner les demandes d'assistance internationale financées par le Fonds du patrimoine mondial.

La 34e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra à Brasilia, Brésil, du 25 juillet au 3 août 2010. Toutes les informations utiles figurent sur le site Internet de la réunion à www.34whc.brasilia2010.org.br

2. ORGANISATEURS DE LA REUNION

La 34e session est organisée par l'UNESCO et le Ministère brésilien de la culture, Institut national des sites historiques et artistiques/IPHAN, au nom du gouvernement brésilien.

Détails pour les contacts :

Adresse : 34e session du Comité du patrimoine mondial
34ª Sessão do Comitê do Patrimônio Mundial
Comité de Coordination/Comitê de Coordenação
Ministère de la Culture/Ministério da Cultura

Esplanada dos Ministérios, Bloco B, 4º andar
CEP 70068-900
Brasília/DF Brasil

Tél. : +55 61 2024.2477
Fax : +55 61 2024.2482.
Courriel : brasil2010@cultura.gov.br

Directeur du projet : **M. Marcelo Otavio Dantas Loures da Costa**
Tél. : +55 61 2024.2477
Fax : +55 61 2024.2482
Courriel : marcelo.dantas@cultura.gov.br

Coordinatrice exécutive : **Mme Márcia Helena Gonçalves Rollemberg**
Tél. : +55 61 2024.6176
Fax : +55 61 2024.2482
Courriel : brasil2010@cultura.gov.br

Médias : **M. Daniel Hora**
Tél. : +55 61 2024.6194
Fax : +55 61 2024.2482
Courriel : midia34whc@cultura.gov.br

Le patrimoine mondial et les jeunes : **Mme Sonia Regina Rampin Florêncio**
Tél. : +55 61 2024.6150
Fax : +55 61 2024.2482
Courriel : brasil2010@cultura.gov.br

Informations générales sur l'hébergement, les transports et le tourisme :
FLYTOUR
Contacts: Mme Patrícia Ferreira ou Mme Priscila Simari
Tél : +55 61 3044.8106
Fax : +55 61 3044.8149
Courriel : flytour.bsb@flytour.com.br

3. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION

3.1. Participants

Les principaux participants à la 34e session du Comité du patrimoine mondial sont les 21 membres du Comité.

Les États parties à la *Convention du patrimoine mondial* qui ne sont pas membres du Comité peuvent envoyer des représentants à la session en qualité d'observateurs.

Des États non-parties à la *Convention*, qui sont États membres de l'UNESCO ou des Nations Unies, peuvent aussi être autorisés par le Comité, sur demande écrite, à assister aux sessions du Comité en tant qu'observateurs.

Des représentants du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et de l'Union mondiale pour la nature (UICN) assistent aux séances du Comité à titre consultatif.

Le Comité peut autoriser à participer à ses sessions en tant qu'observateurs l'Organisation des Nations Unies et les institutions du système des Nations Unies, ainsi que, si elles lui en font la demande par écrit, d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, les missions permanentes d'observation auprès de l'UNESCO et les associations à but non lucratif ayant des activités dans les domaines visés par la *Convention*.

3.2. Inscription

Il est vivement conseillé à tous les délégués et à ceux qui souhaitent assister à la 34e session en tant qu'observateurs de s'inscrire le plus tôt possible et **avant le 15 juillet 2010**, pour laisser aux organisateurs le temps de traiter les informations et d'éviter tout problème aux participants. Veuillez vous inscrire en ligne sur le site Internet de la réunion à www.34whc.brasilia2010.org.br

Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, veuillez utiliser le formulaire d'inscription à l'Annexe A (page 25), et le renvoyer par fax au +55 61 2024.2482, ou par courriel à brasilia2010@cultura.gov.br

Veuillez noter que l'inscription se fera en deux étapes. Tout d'abord, le formulaire d'inscription doit être complété et soumis pour validation (en ligne, par fax ou par courriel) par tous ceux qui souhaitent assister à la 34e session. Après accréditation ou agrément par les organisateurs, les demandeurs recevront confirmation de leur inscription. Les organisateurs de la réunion ont prévu d'aider ceux qui ne peuvent s'inscrire en ligne à prendre leurs dispositions pour la 34e session. Si c'est votre cas, veuillez prendre contact avec les organisateurs dont les coordonnées figurent au paragraphe 2 de ce document (voir pages précédentes).

Les organisateurs de la réunion poursuivront les inscriptions et/ou les modifications d'inscriptions enregistrées après le 15 juillet 2010. Toutefois, il ne sera alors plus possible de garantir le bon déroulement des inscriptions tardives ni la disponibilité des chambres d'hôtel réservées.

Il est essentiel que les participants inscrits informent les organisateurs de toute modification ultérieure de leur organisation de voyage, afin de pouvoir garantir un bon déroulement logistique.

4. HEBERGEMENT

Pour répondre aux besoins des participants à la réunion, les organisateurs ont établi un site Internet des différents hôtels de Brasilia pour la durée de la session. Ces hôtels sont situés dans trois quartiers différents de la ville :

- à l'endroit de la réunion,
- dans le Secteur du Tourisme Nord, tout près du siège de la réunion, au bord du lac Paranoá,
- en centre-ville.

Les participants hébergés dans tout hôtel recommandé mentionné à l'Annexe B (page 31) bénéficieront d'un service spécial de transport entre l'hôtel et le siège de la réunion.

Des tarifs spéciaux ont été négociés pour les participants à la réunion. Pour réserver une chambre dans l'un de ces hôtels, les participants à la session doivent d'abord procéder à leur inscription.

Pour en savoir plus sur les hôtels recommandés, voir l'Annexe B (page 31).

Les participants à la réunion sont responsables de la réservation de leur chambre d'hôtel et de tous les frais encourus lors de leur séjour. Les hôtels demandent généralement un numéro de carte de crédit pour réserver une chambre.

Veillez noter que votre participation à la 34e session du Comité du patrimoine mondial doit d'abord être approuvée avant que vous puissiez prendre des dispositions d'hébergement.

Veillez noter que le nombre de chambres d'hôtel réservées est limité.

Pour toute aide concernant l'hébergement, veuillez contacter les organisateurs de la réunion mentionnés au paragraphe 2 de ce document.

5. PASSEPORT, VISA ET AUTRES INFORMATIONS SUR LE VOYAGE

5.1. Comment se rendre au Brésil

Il est vivement recommandé aux participants à la réunion de prendre contact avec les services consulaires brésiliens de leur pays pour un complément d'information sur les conditions d'entrée au Brésil, les procédures et le coût du visa. Une liste des missions brésiliennes à l'étranger figure sur le site Internet du Ministère brésilien des relations extérieures à : http://www.mre.gov.br/index.php?option=com_content&task=view&id=1805&Itemid=1523

5.2. Exigences concernant le passeport

Les délégués internationaux d'**Argentine**, de **Bolivie (Etat plurinational de)**, du **Chili**, de **Colombie**, d'**Équateur**, du **Paraguay**, du **Pérou** et d'**Uruguay** peuvent entrer au Brésil en présentant soit un passeport soit une carte nationale d'identité en cours de validité comportant une photo récente, délivrée après 1991. Tous les autres visiteurs internationaux doivent être en possession d'un passeport dont la validité doit couvrir la totalité de leur séjour au Brésil.

5.3. Exigences concernant le visa

Les documents exigés pour se rendre au Brésil varient selon les pays d'origine.

Si vous êtes ressortissant d'**Argentine**, de **Bolivie (Etat plurinational de)**, du **Chili**, de **Colombie**, d'**Équateur**, du **Paraguay**, du **Pérou** et d'**Uruguay**, il vous faut un passeport ou une carte d'identité en cours de validité avec une photo, délivrés après 1991.

Si vous venez d'**Afrique du Sud**, **Allemagne**, **Andorre**, **Autriche**, **Bahamas**, **Barbade**, **Belgique**, **Bulgarie**, **Costa Rica**, **Croatie**, **Danemark**, **Espagne**, **Finlande**, **France**, **Grèce**, **Guatemala**, **Guyana**, **Honduras**, **Hongrie**, **Irlande**, **Islande**, **Israël**, **Italie**, **Liechtenstein**, **Lituanie**, **Luxembourg**, **Malaisie**, **Malte**, **Maroc**, **Monaco**, **Namibie**, **Norvège**, **Nouvelle-Zélande**, **Panama**, **Pays-Bas**, **Philippines**, **Pologne**, **Portugal**, **République de Corée**, **République tchèque**, **Roumanie**, **Royaume-Uni**, **Saint-Marin**, **Saint-Siège**, **Slovaquie**, **Slovénie**, **Suède**, **Suisse**, **Suriname**, **Thaïlande**, **Trinité-et-Tobago**, **Tunisie** ou **Turquie**, vous devez présenter un passeport en cours de validité qui vous permettra de rester au Brésil pour une période maximum de 90 jours.

Les informations ci-dessus concernent les détenteurs de passeports ordinaires. En ce qui concerne les détenteurs de passeports diplomatiques et officiels, consulter le site Internet suivant (en portugais) :
www.portalconsular.mre.gov.br/antes/quadro-geral-de-regime-de-vistos-1

Si vous venez **d'un autre pays**, il vous faudra demander un visa au consulat du Brésil de votre pays de résidence. Il vous faudra également un passeport en cours de validité.

La liste des pays et territoires dont les ressortissants ont besoin d'un visa figure à l'Annexe C (pages 42 et 43).

Les conditions étant susceptibles de varier, nous vous conseillons de contacter l'Ambassade ou le Consulat du Brésil pour vérifier avant de partir ce qui est exigé. Vous trouverez les ambassades et consulats de votre pays de résidence à (en anglais) :
www.mre.gov.br/index.php?option=com_content&task=view&id=1805&Itemid=1523

Il est également conseillé de prendre une assurance de voyage pour votre séjour.

5.4. Demande de visa

Si un participant a besoin d'un visa, il relève de sa responsabilité de l'obtenir avant de se rendre au Brésil.

Les demandes et obtentions de visas s'effectuent dans les missions diplomatiques et Consulats du Brésil, et non aux aéroports ou autres points d'entrée au Brésil.

S'il n'existe pas de mission diplomatique ou de bureau consulaire du Brésil dans votre pays, une demande peut être déposée via la mission diplomatique ou le bureau consulaire représentant le Brésil dans votre pays.

Vous devez demander et venir chercher votre visa personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant dûment autorisé. Un montant établi doit être payé lors de la demande de visa.

Lors de votre demande, nous vous conseillons de vérifier avec la mission diplomatique ou le bureau consulaire s'il y a d'autres conditions à remplir. Il peut en effet exister des différences selon le type de visa et le pays d'origine.

L'obtention d'un visa peut prendre jusqu'à trois mois. Nous vous recommandons donc de faire votre demande largement à l'avance.

5.5. Autres visas de transit

Si vous vous rendez au Brésil via d'autres pays, ou si vous prévoyez une escale quelque part, vous devez vous informer des conditions d'entrée de ces pays. Veuillez vérifier avec le voyageur la nécessité éventuelle de visas de transit pour tous les pays que vous traverserez en vous rendant au Brésil.

5.6. Exigences de sécurité des transports brésiliens

Des forces de sécurité (police fédérale, police civile, police municipale, etc.) et des gardes privés assurent la sécurité des passagers dans les aéroports brésiliens.

Tous les passagers accédant aux zones d'embarquement doivent subir un contrôle de sécurité : passage sous un portique détecteur de métaux et passage de leurs bagages à main et autres objets transportés dans un équipement de contrôle radioscopique. De même, un ensemble de mesures est appliqué dans les aéroports brésiliens pour renforcer la sécurité des passagers et des vols sans affecter la qualité des services fournis. Ces mesures incluent l'inspection des bagages enregistrés, ainsi que des inspections manuelles aléatoires des passagers et des bagages à main.

Les consignes de sécurité dépendent de l'itinéraire et les agences gouvernementales des différents pays de départ et d'arrivée ont des exigences différentes. Veuillez suivre les instructions de sécurité de la compagnie aérienne que vous avez choisie.

5.7. Réserve de votre vol

Dès confirmation de l'inscription, il est conseillé aux participants de réserver leur vol, largement à l'avance.

5.8. Rejoindre Brasilia

Brasilia possède d'excellentes liaisons aériennes permettant un accès rapide et facile à la ville, d'où que vous veniez.

L'**Aéroport International de Brasilia - Président Juscelino Kubitschek (BSB)** n'est qu'à 17,8 km du lieu de la réunion (le trajet prend environ 25 minutes) et à 13 km de l'Esplanada dos Ministérios. L'Aéroport international de Brasilia est le troisième du pays en nombre de passagers et d'avions. Sa situation stratégique en fait l'une des principales plaques tournantes de l'aviation civile, un point de transit vers des villes de tout le pays. Plus de 10 millions de passagers par an utilisent cet aéroport, essentiellement en provenance d'autres villes brésiliennes comme **São Paulo, Rio de Janeiro, Fortaleza** et **Manaus**. Il existe cependant des vols directs vers et depuis Lisbonne et Atlanta.

Il y aura un *Comptoir d'accueil* à l'**Aéroport international Juscelino Kubitschek** du 23 au 26 juillet 2010 pour aider les délégués à leur arrivée. Des organisateurs de la réunion seront également présents à l'aéroport pour aider les participants lors de leur départ.

De l'aéroport, on peut se rendre aux hôtels en taxi. Les arrêts de taxis sont situés à quelques pas à l'extérieur du terminal d'arrivée, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'aéroport. Le trajet jusqu'aux hôtels prend environ 25 mn pour un tarif d'environ R\$ 50 (à peu près 29 dollars EU). Veuillez vous munir de l'adresse de votre hôtel car la plupart des chauffeurs de taxis ne parlent ni français ni anglais.

5.9. Assurance médicale

Un service de premier secours est prévu pour les participants au Centre de conférences et d'expositions mais aucun autre service médical n'est couvert. Les participants devront assumer les frais de tout traitement médical reçu au Brésil. Il est donc vivement conseillé de contracter une assurance médicale dans votre pays pour vous couvrir au Brésil et ailleurs lors de votre voyage.

Le Brésil possède un bon réseau d'hôpitaux privés. Les soins médicaux privés étant chers, il est conseillé aux délégués de prendre une assurance médicale avant leur arrivée. Le Brésil possède un système de santé publique qui prendra en charge les visiteurs étrangers même sans assurance en cas d'urgence.

5.9.1 Informations de santé publique

Le contrôle sanitaire des voyageurs est chargé de réduire les risques de maladie ou risques sanitaires lors des voyages. Toutes les compagnies aériennes transportant des passagers doivent donc se conformer à la réglementation nationale et exigent que tous les voyageurs présentent les documents sanitaires nécessaires. Dans l'intérêt de la santé publique, les voyageurs doivent fournir les informations requises et se conformer aux mesures sanitaires en vigueur.

Les vaccinations obligatoires indiquées dans le Règlement sanitaire international ou exigées pour certains pays concernent la fièvre jaune dans les zones endémiques, la méningite à méningocoques (vaccin ACYW135) et la polio pour les pèlerins de La Mecque (Arabie saoudite).

5.9.2 Vaccination exigée contre la fièvre jaune

Les autorités brésiliennes exigent la présentation d'un Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune pour les voyageurs arrivant au Brésil en provenance de pays internationalement reconnus comme zones à risque pour la fièvre jaune, ou y ayant séjourné au cours des trois derniers mois.

Veillez noter que le Brésil étant un pays considéré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme possédant des foyers endémiques de fièvre jaune, les autorités d'autres pays pourraient exiger un certificat similaire du voyageur à son retour du Brésil.

Selon l'OMS, les pays où la fièvre jaune est endémique sont les suivants :

Afrique : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo.

Amérique du Sud : Bolivie (Etat plurinational de), Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname, Venezuela (République bolivarienne du).

Amérique centrale : Panama, Trinité-et-Tobago.

5.9.3 Comment obtenir un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune

Pour pouvoir quitter le Brésil ou se rendre dans certaines de ses régions, la vaccination contre la fièvre jaune est nécessaire au moins 10 jours avant le voyage. Une seule injection protège pendant 10 ans. Les personnes vaccinées il y a plus de 10 ans n'ont besoin que d'un rappel qui garantit immédiatement l'immunité.

L'Agence nationale de veille sanitaire (ANVISA) permet de se procurer le formulaire international de vaccination (ICV) qui est jaune. Voir à [Anvisa's Public Health Care Centers and Vaccination Rooms](#) (en portugais).

Voir la « [liste des pays et villes brésiliennes possédant des cas de fièvre jaune](#) » (en portugais), ainsi que les régions à risque et les villes classées zones de transit.

5.9.4 Grippe A (H1N1)

La situation actuelle au Brésil et dans le reste du monde se caractérise cliniquement par une pandémie avec prédominance de cas bénins à faibles risques. Sans notification de cas douteux, selon les recommandations de l'OMS, seuls les cas sérieux exigent un examen de laboratoire. La première priorité du Brésil est d'éviter toute survenue sérieuse de cette épidémie.

En cas de maladie, pour éviter toute propagation du virus, limiter les contacts avec d'autres personnes. Il est conseillé de s'isoler au moins sept jours ou jusqu'à disparition des symptômes. Quelques gestes simples à faire en cas d'infection : se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux ; n'utiliser qu'une fois les mouchoirs en papier et les jeter après usage ; se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, surtout après avoir éternué ou toussé ; utiliser de préférence des serviettes jetables imbibées de désinfectant.

Les voyageurs en provenance d'une zone où des cas d'infection ont été signalés doivent surveiller particulièrement leur état de santé. Ils doivent consulter un médecin immédiatement s'ils présentent l'un ou l'autre des symptômes suivants : fièvre supérieure à 38 °C, symptômes respiratoires tels que toux ou obstruction nasale, mal de gorge, douleurs générales ou musculaires, migraine, fatigue, vomissements.

5.9.5 Méningite

En 2009, la méningite à méningocoques (forme la plus sérieuse de la maladie) a causé 49 décès dans l'État de Bahia et pourrait faire de nouvelles victimes en 2010.

Devant l'avancée de la maladie, l'État a acheté 1,5 million de doses de vaccin pour vacciner au moins les enfants.

Devant les nombreuses demandes de conseils sur la vaccination contre la méningite C pour les voyageurs se rendant dans l'État de Bahia, la Coordination du suivi des maladies respiratoires contagieuses et de la prévention (Secrétariat du Contrôle sanitaire, Ministère de la Santé) a émis l'avertissement suivant :

« La méningite est considérée comme une maladie endémique et le niveau d'infection est sous étroite surveillance toute l'année dans tout le pays.

Le nombre de cas de méningite C dans l'État de Bahia est inférieur aux prévisions.

Des mesures de contrôle sont menées pour empêcher la survenue de nouveaux cas de cette maladie.

Nous estimons que la vaccination n'est pas nécessaire pour les voyageurs qui se rendent dans l'État de Bahia. »

Pour plus d'informations sur la réglementation mondiale visant à améliorer la sécurité sanitaire nationale, régionale et mondiale, voir le Règlement sanitaire international (RSI) sur le site de l'OMS à www.who.int/fr/

6. LA REUNION

6.1. Lieu de la réunion

La 34e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra au Centre de Conférences du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel, situé à SHTN, Trecho 1, Conj. 1B, Bloco C, 70800-200 Brasilia/DF, Brésil. Pour une vue d'ensemble des installations, voir à (en anglais) : <http://www.royaltulipbrasilialvorada.com>

Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel
Tél : +5561 3424.7000
Fax : +5561 3424.7001

Le Centre de conférences du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel est idéalement situé dans le secteur de l'Asa Norte (Aile Nord), près du Palácio Alvorada, résidence du Président brésilien. Il jouit d'un emplacement privilégié sur les rives du lac Paranoá qui offre un cadre calme pour le travail comme pour les loisirs.



6.2. Comment s'y rendre

L'un des hôtels recommandés est situé à l'emplacement de la réunion et deux autres hôtels se trouvent à 5 à 10 minutes de marche du Centre de conférences du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel.

Un service gratuit de navettes entre le Centre de conférences et les autres hôtels recommandés sera assuré.

Veillez vous reporter aux cartes de Brasilia en annexe et du lieu de la réunion à l'Annexe D (page 44).

6.3. Comptoir d'inscription à la réunion

Le comptoir d'inscription à la réunion sera installé dans le hall principal du Centre des conférences du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel à partir du 23 juillet 2010. Tous les participants doivent s'inscrire avant le début de la session du Comité du patrimoine mondial. Un dossier d'information sur la 34e session leur sera alors remis. Pour les participants qui prévoient d'arriver plus tard durant la session, le comptoir d'inscription sera ouvert tous les matins à partir de 8 heures.

6.4. Badges

Lors de l'enregistrement, vous serez pris en photo et un badge personnel vous sera délivré. Il est souhaitable que les participants s'inscrivent dès leur arrivée au lieu de la réunion pour que les badges puissent être imprimés à temps.

Le badge n'est pas transférable. Pour des raisons de sécurité, il devra être porté visiblement à tout moment pour entrer au Centre de conférences, assister aux réunions et participer à d'autres activités. L'accès sera refusé à toute personne non officiellement inscrite, ou qui utilisera son badge de manière inappropriée.

6.5. Salle d'accueil des participants

Une salle avec accès Internet sera à la disposition des participants, équipée d'ordinateurs et d'imprimantes. Des techniciens seront présents sur place pour vous aider.

6.6. Pauses-repas

Il sera possible de déjeuner au restaurant du Royal Tulip Brasilia Alvorada. Il y a aussi de très nombreux restaurants tout près du Centre de conférences, pour tous les goûts et dans une large gamme de prix.

Pour le dîner, les délégués pourront apprécier la gastronomie brésilienne. La capitale propose toute une variété de restaurants à tous les prix qui permettront aux visiteurs de goûter différentes cuisines. La plupart des restaurants sont ouverts du dimanche au jeudi jusqu'à minuit, et le vendredi et le samedi jusqu'à 1 h 00.

6.7. Services médicaux

Un secouriste sera à la disposition des participants au Centre de conférences, ainsi qu'une ambulance, durant toute la réunion, en cas de nécessité d'hospitalisation.

7. INFORMATIONS SUR LE BRESIL ET SUR BRASILIA

7.1. Présentation du Brésil

Le Brésil est le cinquième pays du monde en superficie : plus de 8,5 millions de km², soit presque la moitié (47 %) de l'Amérique du Sud et 20 % de la biodiversité mondiale. Exemple de cette richesse naturelle : la forêt pluviale amazonienne avec ses 3,6 millions de km². Par ailleurs, le littoral brésilien sur la côte atlantique s'étend sur 7 000 km de côtes bordées de belles plages aux eaux chaudes.

Le climat brésilien est très diversifié en raison de la taille du territoire, de l'altitude, de la pression barométrique et de la proximité de l'océan. C'est l'un des écosystèmes les plus riches et les plus complexes du monde, d'une grande variété de végétation et de paysages.

Le Brésil est divisé en zones climatiques : 92 % du territoire se situent entre l'équateur et le Tropique du Capricorne. Le climat est donc surtout tropical, avec des zones équatoriales et subtropicales réparties sur les 8 % restants. La prédominance de basses altitudes dans le pays entraîne une élévation des températures, avec des moyennes supérieures à 20 °C.

Les saisons sont exactement inversées par rapport à celles de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, sauf dans la région nord du pays. La température annuelle moyenne est d'environ 28 °C au nord et de 20 °C au sud. Les températures extrêmes sont rares mais possibles ; certaines villes du sud du pays enregistrent en hiver des températures négatives avec du gel et de la neige.

Le Brésil compte actuellement plus de 190 millions d'habitants, avec une densité moyenne de 22,5 habitants au km². Les zones métropolitaines les plus peuplées sont celles de São Paulo, Rio de Janeiro, Salvador, Brasilia et Fortaleza.

Depuis 1822, année de l'Indépendance du Brésil par rapport au Portugal, le Brésil a bénéficié d'un État pacifique en vertu de la règle constitutionnelle et pratiquement sans interruption. La première Constitution, en 1824, a conféré la direction de l'exécutif à l'Empereur D. Pierre I^{er}. Depuis la proclamation de la République en 1889, le Président est élu par le peuple.

De 1961 à 1963, le Brésil a vécu une brève période de gouvernement parlementaire. Après le coup d'État militaire de 1964, des élections indirectes ont eu lieu pour élire le Président par le biais d'un collège électoral, lors d'une session publique et d'un vote nominal. Avec le retour du pays à la démocratie, des élections présidentielles ont de nouveau été organisées en 1985, par vote direct et secret.

La culture brésilienne est fondée sur des éléments autochtones, européens et africains dont elle tire ses racines. Sa première œuvre littéraire est la Lettre écrite par Pero Vaz de Caminha au Roi du Portugal en 1500. De nos jours, le Brésil publie la moitié des titres de fiction (poésie et romans) d'Amérique latine.

Les Brésiliens ont hérité des Européens de la guitare, de la flûte et du piano. Ils y ont ajouté le bambou et le cuir et le *berimbau* autochtone et africain (aussi appelé harpe juive). Les premières écoles de musique remontent au XVII^e siècle à Bahia, ce qui explique la tradition du pays en matière de musique classique et populaire.

Un autre domaine dans lequel le Brésil a atteint une reconnaissance internationale est l'architecture, du baroque au moderne, dont le prestige et la célébrité ont ouvert la voie à une collaboration avec Le Corbusier (France) et Frank Lloyd Wright (Etats-Unis d'Amérique) entre autres, et ont distingué des personnalités comme Oscar Niemeyer (Brasilia et le siège des Nations-Unies).

Le territoire brésilien est constitué de 26 États et d'un District fédéral regroupant les sièges des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. On compte 5 564 districts municipaux, dont 40 de plus de 500 000 habitants.

Pour plus d'informations sur le Brésil, voir le site Internet suivant :
www.brasil.gov.br/brazil/brazil?set_language=en (en anglais) ou
www.brasil.gov.br/home-es/brasil-1?set_language=es (en espagnole)

7.2. Présentation de Brasilia

Brasilia est la capitale du Brésil. La ville et le district fédéral sont situés dans la région Centre-Ouest du pays, le long du plateau dénommé Planalto Central. La ville compte environ 2 557 000 habitants (3 599 000 pour la zone métropolitaine) selon le recensement de 2008.

C'est le Président Juscelino Kubitschek qui a ordonné la construction de Brasilia, concrétisant ainsi un article de la Constitution datant de 1891 demandant le transfert de la capitale de Rio de Janeiro en un lieu plus proche du centre du pays. Le plan original a été initialement conçu en 1827. José Bonifácio, conseiller de l'Empereur Pierre I^{er}, a présenté à l'Assemblée générale le plan d'une nouvelle ville appelée Brasilia, avec l'idée de transférer la capitale vers l'ouest, loin du couloir sud-est déjà très peuplé. Le projet ne fut pas adopté car l'Empereur Pierre I^{er} dissout l'Assemblée.

Lucio Costa a remporté le projet architectural et a été le principal urbaniste de la ville, son ami Oscar Niemeyer a réalisé la plupart des monuments publics et Roberto Burle Marx en a été l'architecte-paysagiste. Brasilia a été construite en 41 mois, de 1956 au 21 avril 1960, jour de son inauguration officielle. Rio de Janeiro a été la capitale du Brésil de 1763 à 1960. À l'époque, les richesses étaient plutôt concentrées dans cette région au sud-est du pays. La situation plus centrale de Brasilia a permis d'en faire une

capitale fédérale plus régionalement neutre. L'idée de transférer la capitale au centre du Brésil est née en 1891 mais n'a été précisée qu'en 1922.

Dès le départ, la croissance de Brasilia a dépassé les attentes. Jusque dans les années 80, le gouverneur du District fédéral était nommé par le Gouvernement fédéral et la législation de Brasilia émanait du Sénat fédéral brésilien. Après la Constitution de 1988, Brasilia a obtenu le droit d'élire son Gouverneur et une Assemblée de District a été élue pour exercer le pouvoir législatif.

Selon la légende, en 1883, le Saint italien Don Bosco a vu dans un rêve prophétique une cité futuriste à peu près située à l'emplacement actuel de Brasilia. Aujourd'hui, la capitale renferme de nombreuses références à cet éducateur qui a fondé l'ordre des Salésiens. L'une des principales églises de la ville porte son nom.

Brasilia figure sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987. Sa conception marque une étape dans l'histoire de l'urbanisme. Tout – depuis le plan général des quartiers administratifs et résidentiels jusqu'à la symétrie des bâtiments eux-mêmes – reflète la conception harmonieuse de la ville dont les bâtiments officiels frappent par leur aspect novateur et original.

Le plan de la ville est divisé en secteurs précis pour presque tout, y compris l'hébergement, dans les Secteurs hôteliers Nord et Sud. De nouveaux ensembles hôteliers apparaissent peu à peu ailleurs, notamment dans le Secteur hôtelier et touristique Nord, au bord du lac Paranoá. Brasilia dispose d'hôtels modernes et confortables, dont certains appartiennent à des chaînes internationales, mais aussi d'auberges, pensions et auberges de jeunesse confortables et simples. Les parcs, cinémas et restaurants comptent parmi les innombrables possibilités qu'offre cette grande ville.

Le visiteur peut aussi découvrir les magnifiques chutes et la luxuriance des Aires protégées du Cerrado (classées au patrimoine mondial par l'UNESCO), et notamment du Parc national dos Veadeiros, à environ 240 km de Brasilia. La capitale compte trois grands parcs de loisir : le Parc Sarah Kubitschek, juste au-dessus de l'Asa Sul (l'Axe Sud) ; le Parc national de Brasilia, avec ses sources d'eau minérale et ses bassins publics ; et le Jardin Botanique.

Pour plus d'informations sur Brasilia, merci de visiter :

www.braziltour.com/site/fr/cidades/materia.php?id_cidade=709

7.3. Transports locaux

Les délégués bénéficieront d'un service de bus gratuit entre les hôtels cités à l'Annexe B et le Centre de conférences où se réunira le Comité du patrimoine mondial. Les bus emmèneront les délégués au Centre de conférences le matin et les remmèneront aux hôtels chaque jour, en fin de séance.

Pour visiter Brasilia, l'idéal est de le faire en voiture car les principaux points d'intérêt sont organisés en secteurs distants de un à 10 km (6.3 miles). La ville dispose de nombreux taxis (reconnaissables à leurs bandes vertes et jaunes) disponibles en permanence. Les tarifs incluent un tarif minimum, la

prise en charge, le prix au kilomètre et autres extras comme le service de nuit, les jours fériés et les longues distances.

7.4. Monnaie et change

La devise brésilienne est le *real* (R\$), *reais* au pluriel, divisé en 100 *centavos*. Il existe six pièces différentes (1, 5, 10, 25 et 50 *centavos* et 1 real) et six billets différents (2, 5, 10, 20, 50 et 100 R\$).

On peut changer des devises étrangères dans certaines banques, ouvertes au public du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00, ainsi que dans les bureaux de change, certains hôtels et agences de voyages.

Les magasins mentionnent généralement à l'entrée s'ils acceptent les cartes de crédit, certains taxis l'indiquent aussi. En cas de paiement par carte de crédit, il peut être demandé au client de présenter son passeport ou sa carte d'identité. Les chèques de voyage, sur présentation du passeport, sont aussi acceptés dans la plupart des hôtels.

Les taux de change étaient les suivants au 14 avril **2010** :

1 euro = 2.37 R\$
1 dollar EU = 1.75 R\$

Les taux de change varient fréquemment. Pour des informations à jour sur la conversion des devises, voir le site Internet de la Banque Centrale à : <http://www4.bcb.gov.br/pec/taxas/ingl/ptaxnpsq.asp?id=quotations&id=quotations>.

Voir ci-dessous quelques adresses pour changer des devises :

BANCO DO BRASIL

Adresse : Aéroport international de Brasilia, Secteur des Arrivées internationales, Rez-de-chaussée
Tél. : +55 61 3365.1183
Fax : +55 61 3365.1564
Du lundi au vendredi, de 11 h à 16 h.

CITYBANK

Adresse : SCN Quadra 04 - Bloco B - Loja 26
Tél. : + 55 61 4009.0201
Du lundi au vendredi, de 11 h à 16 h.

CONFIDENCE EXCHANGE OFFICE

Adresse : Aéroport international de Brasilia
Tél. : +55 61 3364.9695
Du lundi au vendredi, de 5 h à 22 h et le samedi et le dimanche de 9 h à 21 h.

BANCO DE BRASILIA (BRB)

Adresse : SBS Quadra 01 Bloco E Edifício BSB – Asa Sul
Tél. : +55 61 3412.8200
Du lundi au vendredi, de 11 h à 16 h.

Si vous ne voulez pas porter d'importantes sommes d'argent sur vous, utilisez plutôt les distributeurs de billets locaux pour retirer du liquide. Rappelez-vous cependant que vous devrez payer une taxe parfois très importante pour vos retraits en espèces à l'étranger. Veillez aussi à contacter votre banque à l'avance pour l'informer de la période de votre voyage afin d'éviter le blocage de votre carte pour suspicion de fraude bancaire.

Les cartes internationales sont acceptées dans les distributeurs de billets de différentes banques portant le sigle Visa/MasterCard.

7.5. Pourboires

Le **pourboire** n'est pas obligatoire au Brésil. Dans tous les établissements, le service est compris dans le prix du repas ou de la boisson. Le pourboire est cependant une pratique courante dans les bars, restaurants et hôtels en fonction du prix total du service et de la générosité du client. Le pourboire représente généralement 10 % du montant total.

7.6. Conduire au Brésil

Au Brésil, la conduite est à droite. Le port de la ceinture est obligatoire pour tous les passagers et il est interdit d'utiliser un téléphone portable en conduisant. La vitesse est limitée à 80 km/h sur les autoroutes et voies rapides, à 60 km/h en ville, et à une vitesse encore inférieure près des écoles et terrains de jeux.

Les alcootests sont très courants au Brésil. Le taux limite d'alcoolémie pour les conducteurs est de 0,2 g/l. Des mesures pénales sont prises au-delà de cette limite.

Pour conduire au Brésil, il faut avoir au moins 18 ans et posséder un permis de conduire international ou une autorisation accordée par le Département local de Transit (Detran). Nous vous conseillons de contacter l'Ambassade ou le Consulat du Brésil avant votre départ pour vérifier ces dispositions.

7.7. Courant électrique

À Brasilia, le courant électrique alternatif est en 220 V. Veuillez vous référer à un guide des prises et fiches généralement utilisées au Brésil à <http://www.travel-images.com/electric-plugs.html>. La plupart des hôtels ont des adaptateurs pour d'autres fiches. Assurez-vous que les appareils électriques que vous allez utiliser (ordinateurs, chargeurs de téléphones portables, rasoirs et autres) fonctionnent à ce voltage.

7.8. Services postaux

Les différents services postaux et de messagerie internationaux disponibles dans les bureaux de poste brésiliens (*Correios*) sont les suivants :

- Sedex Mundi : livraison express avec délais de livraison garantis et suivi complet de l'envoi ;
- Service express : (EMS) : réception en 2 à 5 jours ouvrables, suivi complet dans plus de 80 pays ;
- Service prioritaire : réception en 5 à 11 jours ouvrables ;
- Service économique : réception en 15 à 30 jours ouvrables, coût réduit.

Les bureaux de poste disposent de services de fax et fax recommandés. Les lettres et cartes postales peuvent être déposées dans les boîtes aux lettres (dans les rues, gares et aéroports) ou à la réception de votre hôtel, s'il assure ce service.

Vous trouverez tous les détails sur les services postaux sur le site Internet des *Correios* (en portugais) à <http://www.correios.com.br>

7.9. Téléphone

Pour appeler le Brésil de l'étranger, composez le +55 (code du Brésil) suivi du code de la ville (2 chiffres) et du numéro de téléphone (8 chiffres).

Pour appeler un autre pays depuis le Brésil, faites le 00 suivi de l'indicatif longue distance de l'opérateur (2 chiffres), suivi du code du pays et du numéro de téléphone. On peut téléphoner depuis des cabines. Les cartes de téléphone sont en vente dans différents magasins.

Les indicatifs longue distance des différents opérateurs sont le 15 (Telefónica), le 21 (Embratel), le 23 (Intelig), le 25 (GVT), le 31 (Oi) et le 41 (Tim). Le coût peut varier d'un opérateur à l'autre.

Du Brésil, pour appeler au Brésil, composez le 0, puis l'indicatif longue distance de l'opérateur (2 chiffres) suivi du code de la ville et du numéro de téléphone.

Pour des appels locaux (dans la ville où vous vous trouvez), composez directement le numéro de téléphone (8 chiffres), que ce soit vers un fixe ou vers un portable.

Pour utiliser votre téléphone portable au Brésil, sachez que le réseau brésilien est de type GSM (80 %), CDMA (10 %) et TDMA (10 %), donc incompatible avec les portables de certains pays. Dans ce cas, il vous faudra utiliser un portable tri-bande pour pouvoir appeler. Si vous avez un portable compatible, contactez votre opérateur pour vous assurer que vous pouvez utiliser votre portable au Brésil (ils activeront le service d'itinérance sur votre compte). Une fois que vous aurez pris ces mesures dans votre pays, vous pourrez utiliser votre portable au Brésil comme si c'était un appareil brésilien, c'est-à-dire que vous devrez composer le + 00 et le code du pays pour les appels internationaux. Dans certains cas, un indicatif d'opérateur peut être nécessaire.

7.10. Réglementation sur le tabac

Le décret de district n° 4.307 du 4 février 2009 interdit les cigarettes, cigares, pipes et l'usage d'autres appareils associés au tabac dans les espaces publics de Brasilia. Cette disposition concerne les lieux de travail, d'étude, de culte, de loisirs, les équipements sportifs ainsi que les restaurants, bars, boîtes de nuit, théâtres, banques, supermarchés, boulangeries, bureaux publics, écoles, bibliothèques, transports publics, taxis, aéroports, etc.

Il existe généralement des zones spécialement conçues pour les fumeurs. On trouve des bars et restaurants exclusivement pour fumeurs et pour non-fumeurs, et d'autres où l'on ne peut fumer que dans des zones délimitées. Certains hôtels ont des chambres pour non-fumeurs et d'autres où le tabac est strictement interdit.

Certains hôtels peuvent disposer de chambres pour fumeurs. Veuillez le vérifier avec votre hôtel. On risque de payer de fortes amendes de nettoyage qui seront ajoutées à la note d'hôtel si l'on fume dans des chambres prévues pour non-fumeurs.

7.11. Heure locale

Brasilia est à l'heure GMT - 3 heures en hiver et - 2 heures en été.

7.12. Météo

Le climat de Brasilia est semi-aride, avec des saisons définies selon le degré d'humidité de l'air : une saison est sèche et fraîche, l'autre est humide et chaude.

La température moyenne de 24 °C, oscillant entre 22 et 28 °C. Le maximum peut parfois atteindre 30 °C et le minimum 15 °C.

Les températures nocturnes et matinales varient de 10 à 15 °C. Il peut faire très frais le matin, beaucoup plus chaud l'après-midi et frais de nouveau la nuit.

La période de sécheresse s'étend d'août à octobre mais ceux qui visitent Brasilia en juillet peuvent être confrontés à un début de sécheresse et doivent prendre certaines précautions :

- Toujours utiliser une crème solaire protectrice et une crème hydratante pour la peau.
- Utiliser un stick de protection pour les lèvres et du beurre de cacao pour éviter les lèvres gercées.
- Boire suffisamment d'eau : environ 2 litres d'eau par jour, ainsi que des boissons isotoniques et de l'eau de coco (avec modération).
- Éviter la pratique de sports aux heures les plus chaudes de la journée.
- Manger beaucoup de fruits.

7.13. Eau potable

La qualité de l'eau potable est garantie dans toutes les grandes villes du Brésil et des contrôles sont effectués. Ceux qui préfèrent l'eau minérale en bouteilles en trouveront facilement dans les magasins et les hôtels.

8. PROGRAMME DE RECEPTIONS ET EVENEMENTS ASSOCIES

En tant que participant inscrit, vous êtes cordialement invité aux réceptions et événements organisés au cours de la 34e session du Comité du patrimoine mondial.

La cérémonie d'ouverture de la 34e session se tiendra au Centre de Conférences du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel le 25 juillet 2010. Cette cérémonie commencera à 18 h 00 et sera suivie d'une réception et d'un spectacle culturel. Tenue habillée recommandée.

Du 26 juillet au 3 août 2010, des visites guidées gratuites de Brasilia seront proposées aux participants à la réunion et aux membres de leur famille qui les accompagnent. Veuillez vous inscrire à ces visites au comptoir d'enregistrement situé dans le grand hall du Centre de Conférences.

La réception de clôture de la 34e session aura lieu le 3 août 2010. Elle commencera à 20 h 30 et inclura un cocktail et des spectacles culturels. Une tenue décontractée est recommandée.

8.1. Visites guidées gratuites

Le 1er août 2010, journée libre, les visites guidées gratuites suivantes seront proposées aux participants à la réunion :

- Visite de la ville – L'architecture moderne à Brasilia, site du patrimoine mondial
- Excursion – Le paysage naturel de Brasilia, le parc urbain, le jardin botanique et *la Chapada Imperial*

Toutes ces excursions débiteront tôt le matin et se termineront en fin de journée. Veuillez noter que le nombre de personnes pour chaque excursion est limité. Nous vous conseillons donc de réserver le plus tôt possible pour éviter toute déception.

Pour donner aux participants à la 34e session l'occasion de visiter quelques uns des sites brésiliens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, une série d'excursions après la réunion est en cours d'organisation. Le choix de ces excursions est entièrement à la discrétion des participants à la réunion. Tous les frais de ces excursions sont à leur charge.

8.2. Excursions après la réunion *

Les excursions après la réunion débuteront le 4 août 2010. Les excursions suivantes sont en cours de préparation :

- **Pantanal Matogrossense / Bonito – MT/MS**
- **Cidades Históricas de Minas Gerais – MG**
- **Foz de Iguaçu – PR**
- **Paraty – RJ**
- **Rio de Janeiro – RJ**
- **Centro Histórico de Salvador – BA**
- **Centro Histórico de Olinda/Recife – PE**
- **Goiás Velho – GO**
- **Centro Histórico de São Luís - MA**
- **Fernando de Noronha - PE**

* D'autres options pourraient être proposés et négociés avec l'agence de voyage.

8.3. Comment réserver une excursion après la réunion

Les détails concernant les excursions après la réunion, y compris leur coût et leur itinéraire, sont en cours de finalisation. Les informations seront disponibles très bientôt sur le site Internet à www.34whc.brasilia2010.org.br

En attendant, si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les organisateurs de la réunion.

9. MEDIAS

9.1. Accréditation

L'accréditation est obligatoire pour les pour les représentants des médias qui souhaitent couvrir la 34e session du Comité du patrimoine mondial. Pour vous faire accréditer, veuillez faire votre demande à l'aide du formulaire en ligne sur le site Internet de la réunion à www.34whc.brasilia2010.org.br

Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, veuillez utiliser le formulaire d'accréditation pour les médias à l'Annexe E (page 45) et le renvoyer par fax au +5561 2024 2482, ou par courriel à : media34whc@cultura.gov.br

9.2. Inscription des médias et mesures de sécurité

Le comptoir d'inscription à la 34e session sera installé dans le grand hall du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel à partir du 25 juillet 2010. Un comptoir spécial sera réservé aux représentants des médias. Veuillez noter que votre demande d'accréditation doit être reçue et approuvée avant votre arrivée au comptoir d'inscription.

Une partie de la procédure d'inscription consistera à prendre votre photo et à créer votre badge d'accréditation sur place. Les badges d'accréditation doivent être portés de manière visible à tout moment pour pouvoir accéder au lieu de la réunion, et doivent être présentés à la demande du personnel de sécurité.

Les badges d'accréditation ne sont pas transférables. L'accès au Centre de conférences sera refusé à toute personne qui utilisera son badge de manière inappropriée. Sachez que le personnel de sécurité examinera et pourra vérifier l'équipement et les effets personnels apportés dans le Centre d'accueil des médias. Prévoyez suffisamment de temps dans votre programme pour passer les contrôles de sécurité.

9.3. Centre d'accueil des médias

Le Centre d'accueil des médias situé dans le grand hall du Théâtre du Royal Tulip Brasilia Alvorada Hotel est l'espace de travail réservé aux médias qui couvriront la 34e session du Comité du patrimoine mondial. Ce Centre d'accueil sera équipé en stations de travail. Les journalistes auront aussi accès à Internet et à un fax.

9.4. Salle des conférences de presse

Toutes les conférences de presse auront lieu dans un espace spécialement prévu du Centre de conférences dont l'accès sera réservé uniquement aux médias désignés et accrédités. Le programme final présentant les événements prévus pour la presse sera disponible lors de l'inscription.

9.5. Communiqués de presse officiels

Les communiqués de presse officiels et photos de la 34e session du Comité du patrimoine mondial figureront sur le site Internet de la réunion. Les communiqués de presse seront présentés sur la page des médias et les photos sur la galerie de photos.

9.6. Accès des médias à la 34e session

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO disposera d'une équipe chargée des relations avec les médias à Brasilia, pendant la 34e session. Il y aura chaque jour des réunions d'information sur les décisions du Comité du patrimoine mondial, et des communiqués de presse seront publiés au cours de la session.

Veillez noter que les procédures de l'UNESCO n'autorisent pas la présence des médias dans la salle de réunion lorsque le Comité du patrimoine mondial siège. Comme les médias seront uniquement autorisés à assister à la cérémonie d'ouverture et aux conférences de presse, des photos du Comité en session seront à leur disposition pour leur utilisation.

Une réunion technique d'information pour les représentants des médias aura lieu avant la 34e session, pour faire le point sur les protocoles des médias et

les devoirs du Comité du patrimoine mondial, fournir des informations sur la *Convention du patrimoine mondial* et étudier les demandes d'entretiens avec des membres du Comité du patrimoine mondial.

Pour toute question sur les médias, veuillez contacter les organisateurs de la réunion mentionnés au paragraphe 2 du présent document.

10. FORUM DE JEUNES SUR LE PATRIMOINE MONDIAL



En tant que pays hôte de la 34e session du Comité du patrimoine mondial, le Brésil est également responsable de l'organisation du Forum de jeunes sur le patrimoine mondial.

Ce Forum accueillera des jeunes d'Amérique du Sud et d'Afrique (de pays lusophones et hispanophones) entre 16 et 18 ans, élèves d'établissements d'enseignement secondaire de leur pays partenaires du *Réseau du Système des Écoles associées* de l'UNESCO, et qui se sont déjà engagés dans le Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial.

Les élèves se rendront à trois sites du patrimoine mondial. Ils passeront une semaine à participer à des ateliers, des visites et des débats sur des questions liées au patrimoine mondial.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Sonia Regina Rampin Florêncio

Tél. : +55 34 2024.6176

Fax : +55 61 2024.2482

Courriel : brasil2010@cultura.gov.br

11. POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur le Comité du patrimoine mondial et la *Convention du patrimoine mondial*, voir le site Internet suivant : <http://whc.unesco.org>

Pour plus d'informations sur la Liste indicative brésilienne de biens potentiels du patrimoine mondial, voir le site Internet suivant : <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/?state=br>

Pour plus d'informations sur les sites du patrimoine mondial au Brésil, voir le site Internet suivant : www.34whc.brasilia2010.org.br

Pour toute question concernant la 34e session du Comité du patrimoine mondial, merci de contacter les organisateurs de la réunion à l'adresse électronique suivante : brasilia2010@cultura.gov.br

ANNEXE A – FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Ce formulaire est disponible en ligne à :
<http://www.34whc.brasilia2010.org.br>

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou compléter ce formulaire d'inscription et le renvoyer par fax (+55 61 2024.2482), ou par courriel à :
brasilia2010@cultura.gov.br

34e session du Comité du patrimoine mondial

Adresse :
34^a. Session du Comité du patrimoine mondial
Comité de Coordination
Ministério da Cultura
Esplanada dos Ministérios, Bloco B, 4^o. andar
70068-900 Brasilia/DF, Brésil

----- La date limite d'inscription est le 15 juillet 2010 -----

34e session du Comité
du patrimoine mondial
Brasilia, Brésil
25 juillet – 3 août 2010



BRASILIA
BRAZIL 2010
WORLD HERITAGE COMMITTEE

1 – Formulaire d’inscription

CATÉGORIE:

- Membre du Comité
 Chef de délégation Autre

Fonction :

- Observateur d’un État partie non membre du Comité
 Chef de délégation Autre

Fonction :

- Membre de l’Organisation consultative suivante :
 ICCROM ICOMOS UICN

- Observateur d’un État non-partie à la *Convention du Patrimoine mondial*

Fonction :

- Observateur d’une entité ayant une mission permanente d’observation auprès de l’UNESCO

Fonction :

- Observateur d’une ONG/OIG invité(e) par la Directrice générale de l’UNESCO

Fonction :

- Observateur d’une ONG/OIG invité(e) par le Directeur du Centre du patrimoine mondial

Fonction :

Observateur à titre individuel

Fonction :

UNESCO/Paris

Fonction :

UNESCO/Brésil

Fonction :

Personnel brésilien de coordination/officiel

Fonction :

NOM DE FAMILLE :

(Écrivez votre nom exactement comme il apparaît sur votre passeport)

Prénom(s) :

M. / Mme / Mlle :

**COMMENT
SOUHAITEZ-VOUS
QUE VOTRE NOM
APPARAISSE SUR
VOTRE BADGE ?**

**DATE DE
NAISSANCE :**

____ / ____ / ____

**INSTITUTION/
ORGANISATION:**

(Écrivez en entier le nom de votre institution)

FONCTION :

Ministre

Vice-ministre

Autre : _____

(Veuillez cocher la case correspondante. Si vous choisissez « Autre », veuillez préciser votre fonction.)

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE : _____

PAYS : _____

N° DE TÉL. PROFESSIONNEL : _____
(code du pays + indicatif de zone + numéro de téléphone)

N° DE TÉL. PORTABLE : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

FAX : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

COURRIEL : _____

N° DE TÉL. EN CAS D'URGENCE : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE : _____

2 – Personne accompagnante

Une autre personne vous accompagnera-t-elle ? () Oui () Non

(Si une autre personne vous accompagne, qui ne s'inscrit pas à la réunion, veuillez fournir les informations suivantes sur cette personne) :

NOM DE FAMILLE : _____
(Écrivez le nom exactement comme il apparaît sur le passeport)

PRÉNOM(S) : _____

M. / Mme / Mlle : _____

LIEN AVEC LE/LA PARTICIPANT(E) : _____

N° DE PASSEPORT : _____

NATIONALITÉ : _____

3 – Documents personnels

N° DE PASSEPORT : _____

**DATE
D'EXPIRATION :** _____ / _____ / _____

**N° DE CARTE
D'IDENTITÉ :** _____

**NATIONALITÉ
ACTUELLE :** _____

4 – Informations sur votre vol :

DATE D'ARRIVÉE : _____ / _____ / _____

N° DE VOL : _____

**HEURE
D'ARRIVÉE :** _____

**COMPAGNIE
AÉRIENNE :** _____

DATE DE DÉPART : _____ / _____ / _____

N° DE VOL : _____

**HEURE DE
DÉPART :** _____

**COMPAGNIE
AÉRIENNE :** _____

5 – Autres informations sur votre vol

**DATE DE DÉPART
DE VOTRE PAYS
DE RÉSIDENCE :** _____ / _____ / _____

**AÉROPORT
D'ARRIVÉE AU
BRÉSIL :** _____

6 – Informations complémentaires

AVEZ-VOUS Oui

BESOIN D'UN Non

**ACCÈS EN
FAUTEUIL
ROULANT ?**

**AUTRES
EXIGENCES
SPÉCIALES ?**

**PRÉCISIONS
MÉDICALES
UTILLES**

7 – Informations sur l'hôtel

**NOM DE
L'HÔTEL :**

**ADRESSE DE
L'HÔTEL :**

**DATE
D'ARRIVÉE :**

____ / ____ / ____

**DATE DE
DÉPART :**

____ / ____ / ____

8 – Langue préférée pour la 34e session du Comité du patrimoine mondial

Français

Anglais

9 – Communication future

PAR :

Courriel

Fax

Courrier

Téléphone

ANNEXE B – HÔTELS RECOMMANDÉS

Veillez noter que vous devez d'abord être approuvé en tant que participant à la 34e session du Comité du patrimoine mondial avant de pouvoir prendre des dispositions d'hébergement. Veuillez contacter les organisateurs de la réunion pour plus d'informations.

Royal Tulip Brasilia Alvorada	
Catégorie : 5*	Situation : Lieu de la réunion
	
Tarifs :	Chambre simple : 280,00 R\$ – Chambre double : 320,00 R\$
L'Aéroport international de Brasilia est facilement accessible, à moins de 25 mn de l'hôtel.	
Distance du Centre de conférences : 1 minute de marche	
Adresse : SHTN, Trecho 1, Conj. 1B, Bloco C – Brasilia, DF – Brésil	
Code postal : 70 800 200	
Tél. : +5561 3424 7000	
Fax : +5561 3424 7001	
Courriel : info@royaltulipbrasiliaalvorada.com	
Site Internet : http://www.royaltulipbrasiliaalvorada.com	
Contact : Raquel Cristina	
Courriel : rtba.eventos4@goldentulip.com.br	Tél : +55 61 3424 7020

Brasilia Palace Hotel

Catégorie : 4*

Situation : Tout près du lieu de réunion



Tarifs | **Chambre simple : 210,00 R\$ - Chambre double : 252,00 R\$**

L'Aéroport international de Brasilia est facilement accessible, à moins de 25 mn de l'hôtel.

Distance du Centre de conférences : 10 minutes de marche

Adresse :

SHTN, Trecho 1, Conj. 1B – Brasilia, DF – Brésil

Code postal : 70 800-200

Tél. : +55 61 3306 9100

Fax : +55 61 3306 9090

Courriel : reservaspalace@plazabrasilia.com.br

Site Internet : <http://www.plazabrasilia.com.br>

Contact : Carolina Santos

Courriel : carol@plazabrasilia.com.br

Nobile Lakeside Convention & Resort

Catégorie : 4*

Situation : Près du lieu de la réunion



Tarifs | **Chambre simple : 240,00 R\$ + 5% - Chambre double : 270,00 R\$ + 5%**

L'aéroport est à 12,8 km (25 mn en voiture) et le centre-ville à 5 km (10 mn en voiture).

Distance du Centre de conférences : 10 minutes de marche

Adresse : Setor Hoteleiro Turístico Norte Trecho 01, lote 02 - Projeto Orla 03 - Brasília, DF – Brésil. **Code postal :** 70.800-200

Tél. : +55 61 3035-1100 / 0800-603-5323 **Fax :** +55 61 3035 2144

Courriel : reservas.nlcr@nobilehoteis.com.br / vendas@nobilehoteis.com.br

Site Internet : <http://www.nobilehoteis.com.br>

Contact : Simone Quimas et Cristine

Courriel : Simone: vendas@nobilehoteis.com.br

Kubitschek Plaza

Catégorie : 5*

Situation : Centre-ville



Tarifs : Chambre simple : 310,00 R\$ - Chambre double : 334,30 R\$

L'aéroport est à 16,8 km.

Distance du Centre de conférences : 20 minutes en voiture

Adresse :

Setor Hoteleiro Norte (SHN) Quadra 02 Bloco E – Brasilia, DF - Brésil

Code postal : 70 702 904

Tél. : +5561 3329 3333

Fax : +5561 3329 5637

Courriel : reservaskubitschek@plazaBrasilia.com.br

Site Internet : http://www.plazabrasilia.com.br/kubitschek_en.html

Contact : Carolina Santos

Courriel : carol@plazabrasilia.com.br

Manhattan Plaza

Catégorie : 4*

Situation : Centre-ville



Tarifs | **Chambre simple : 271,50 R\$ - Chambre double : 325,40 R\$**

L'aéroport est à 16,8 km.

Distance du Centre de conférences : 20 minutes en voiture

Adresse :

Setor Hoteleiro Norte Quadra 2, Bloco A - Brasilia, DF Brésil

Code postal : 70702-900

Tél. : +55 61 3319 3060

Fax : +55 61 3319 3226

Courriel : reservasmanhattan@plazaBrasilia.com.br

Site Internet : <http://www.plazabrasilia.com.br/>

Contact : Carolina Santos

Courriel : carol@plazabrasilia.com.br

Mercure Brasilia Eixo

Catégorie : 4*

Situation : Centre-ville



Tarifs	Chambre simple : Du 25/07 au 30/07 et du 1/08 au 3/08 : 288,65 R\$ - Du 30/07 au 01/08 : 184,70 R\$. Chambre double : Du 25/07 au 30/07 et du 1/08 au 3/08 : 340,10 R\$ - Du 30/07 au 01/08 : 216,20 R\$.
---------------	--

L'aéroport est à 15 km.

Distance du Centre de conférences : 20 minutes en voiture

Adresse :

Setor Hoteleiro Norte (SHN) Quadra 5 - Bloco G - Asa Norte – Brasilia, DF - Brésil

Code postal : 70. 710-300

Tél. : +55 61 3424 2003

Fax : +55 61 3424 2001

Courriel : h3632-re@accor.com.br

Site Internet : <http://www.mercure.com/pt/hotel-3632-mercure-brasilia-eixo/index.shtml>

Contact : Luiz Marques

Courriel : luiz.marques@accor.com.br

Tél. : +55 61 3426 4065

Comfort Suites Brasilia

Catégorie : 4*

Situation : Centre-ville



Tarifs | **Chambre simple : 220 R\$ + 15 % - Chambre double : 260 R\$ + 15 %**

L'aéroport est à 15 km.

Distance du Centre de conférences : 20 minutes en voiture

Adresse :

Setor Hoteleiro Norte (SHN) Quadra 04 Bloco D - Brasilia, DF - Brésil

Code postal : 70710-934

Tél. : +55 61 3426 6000

Fax : +55 61 3424 6001

Courriel : reservascsb@atlantichotels.com.br

Site Internet :

<http://www.atlantichotels.com.br/atlantica/hoteis/estrutura.asp?Numfuncionalidade=292&NumHotel=23>

Contacts : Sheila ou Jacqueline

Courriel : vendas1.csb@atlantichotels.com.br et vendas.csb@atlantichotels.com.br

Naoum Plaza Hotel

Catégorie : 5*

Situation : Centre-ville



Tarifs	<p>Chambre simple : (lundi au jeudi) 264,00 R\$ - (vendredi au dimanche) 160,00 R\$ + 10%</p> <p>Chambre double : (lundi au jeudi) 320,00 R\$ - (vendredi au dimanche) 180,00 R\$ + 10%</p>
---------------	---

L'aéroport est à 15 km (25 minutes en voiture).

Distance du Centre de conférences : 5 km (20 minutes en voiture).

Adresse :

Setor Hoteleiro Sul (SHS) Quadra 05, Bloco H – Brasília, DF – Brésil

Code postal : 70 322 912

Tél. : +55 61 3322-4545 or 0800 614 844

Fax : +55 61 3322-4949

Courriel : reservas@naoumhoteis.com.br

Site Internet :

<http://www.naoumplaza.com.br/v2/Naoum%20Plaza/?qualldioma=en&pagina=>

Contacts : Tatiana Lima : +55 61 3319-4936

Débora : +55 61 3319-4941 ou 0800 61 4844

Meliá Brasil 21

Catégorie : 3*

Situation : Centre-ville



Tarifs | **Chambre simple : 324,00 R\$ - Chambre double : 344,00 R\$.**

L'aéroport est à 14 km.

Distance du Centre de conférences : 10 km (15 mn en voiture).

Adresse : Setor Hoteilero Sul (SHS) Quadra 6 - Conj. A - Bloco D - Asa Sul - 70.316-000, Brasilia DF- Brésil. **Code postal :** 70 316- 000

Tél. : +5561 3218 4700

Fax : +5561 3218 4703

Courriel : melia.brasilia@solmelia.com

Site Internet : <http://pt.solmelia.com/hoteis/brasil/brasilia/tryp-brasil-21/home.htm>

Contact : Juliana Apostólico

Tryp Brasil 21

Catégorie : 4*

Situation : Centre-ville



Tarifs | **Chambre simple : 240,00 R\$ - Chambre double : 254,00 R\$.**

L'aéroport est à 13 km.

Distance du Centre de conférences : 10 km (20 minutes en voiture).

Adresse : Setor Hoteleiro Sul (SHS) Quadra 6 - Conj. A - Bloco F - Brasília, DF –
Brésil. **Code postal :** 70 316 000

Tél. : +55 61 3218 4700

Fax : + 55 61 3218 4705

Courriel : tryp.brasil21@solmelia.com

Site Internet : <http://pt.solmelia.com/hoteis/brasil/brasil/tryp-brasil-21/home.htm>

Contact : Juliana Apostólico

Saint Paul

Catégorie : 3*

Situation : Centre-ville



Tarifs : Chambre simple : 200,00 R\$ - Chambre double : 233,00 R\$

L'aéroport est à 16,8 km.

Distance du Centre de conférences : 9 km (15 minutes en voiture).

Adresse :

Setor Hoteleiro Sul (SHS) - Quadra 02 Bloco H – Brasilia, DF - Brésil

Zip Code: 70 322 902

Tél. : +55 61 2102 8455

Fax : +55 61 2102 8449

Courriel : reservasstpaul@plazaBrasilia.com.br

Site Internet : www.plazabrasilia.com.br

Contact : Carolina Santos

Courriel : carol@plazabrasilia.com.br

* Veuillez noter que les tarifs sont soumis à des changements. S'il vous plaît, contactez l'agence de voyage ou directement à l'hôtel pour confirmation

ANNEXE C – LISTE DE PAYS ET TERRITOIRES EXIGEANT UN VISA POUR LE BRÉSIL

Ces informations proviennent du site Internet suivant :

<http://www.portalconsular.mre.gov.br/antes/quadro-geral-de-regime-de-vistos-1>.

Veillez noter que cette liste est exacte en date de novembre 2009.

<p>A</p> <p>Afghanistan Albanie Algérie Angola Antigua et Barbuda Arabie saoudite Arménie Australie Autorité palestinienne Azerbaïdjan</p>	<p>B</p> <p>Bahreïn Bangladesh Bélarus Belize Bénin Bhoutan Bosnie-Herzégovine Botswana Brunei Burkina Faso Burundi</p>	<p>C</p> <p>Cambodge Cameroun Canada Cap-Vert Chine Comores Congo Côte d'Ivoire Chypre Cuba</p>	<p>D</p> <p>Djibouti Dominique</p>
<p>E</p> <p>Égypte El Salvador Émirats Arabes Unis États-Unis d'Amérique Érythrée Estonie ex-République yougoslave de Macédoine</p>	<p>F</p> <p>Fédération de Russie Fidji</p>	<p>G</p> <p>Gabon Gambie Géorgie Ghana Guinée équatoriale Grenade Guinée Guinée-Bissau</p>	<p>H</p> <p>Haïti Honduras</p>
<p>I</p> <p>Îles Cook Îles Mariannes Îles Marshall Îles Salomon Inde Indonésie Irak Iran (la République islamique d')</p>	<p>J</p> <p>Jamahiriya arabe libyenne Jamaïque Japon Jordanie</p>	<p>K</p> <p>Kazakhstan Kenya Kiribati Koweït Kirghizistan</p>	<p>L</p> <p>Lao (République démocratique populaire) Lettonie Liban Lesotho Libéria</p>
<p>M</p> <p>Madagascar Maldives Mali Malte Maurice Mauritanie Mexique Micronésie (États fédérés de) Mongolie Monténégro Mozambique Myanmar</p>	<p>N</p> <p>Nauru Népal Nicaragua Niger Nigéria</p>	<p>O</p> <p>Oman Ouganda Ouzbékistan</p>	<p>P</p> <p>Pakistan Palaos Papouasie-Nouvelle-Guinée</p>

<p style="text-align: center;">Q</p> <p>Qatar</p>	<p style="text-align: center;">R</p> <p>République arabe syrienne République de Moldova République démocratique du Congo République dominicaine République populaire démocratique de Corée République-Unie de Tanzanie Rwanda</p>	<p style="text-align: center;">S</p> <p>Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Samoa Sao Tomé-et-Principe Sénégal Serbie Seychelles Sierra Leone Singapour Somalie Soudan Sri Lanka Swaziland</p>	<p style="text-align: center;">T</p> <p>Tadjikistan Tchad Timor-Leste Togo Tonga Turkménistan Tuvalu</p>
<p style="text-align: center;">U</p> <p>Ukraine</p>	<p style="text-align: center;">V</p> <p>Vanuatu Viet Nam</p>	<p style="text-align: center;">Y</p> <p>Yémen</p>	<p style="text-align: center;">Z</p> <p>Zambie Zimbabwe</p>

PS : Le Brésil ne maintient pas de relations diplomatiques avec la République centrafricaine ni avec Taïwan. Les visas pour les ressortissants de ces pays sont délivrés sur des « laissez-passer » pour une période de 90 jours maximum (sauf visas diplomatiques et officiels).

ANNEXE D – CARTES DE BRASILIA

Carte du centre de Brasilia



Voir à : http://www.brasiliaconvention.com.br/brasilia_mapa_interativo.htm

ANNEXE E – FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCREDITATION DES MEDIAS

Ce formulaire est disponible en ligne à : <http://www.34whc.brasilia2010.org.br>

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou compléter ce formulaire et le renvoyer par fax (+55 61 2024.2482), ou par courriel à media34whc@cultura.gov.br

34e Session du Comité du patrimoine mondial

Adresse :
34^a. Session du Comité du patrimoine mondial
Comité de Coordination
Ministério da Cultura
Esplanada dos Ministérios, Bloco B, 4^o. andar
70068-900 Brasilia/DF, Brésil

----- La date limite des demandes est fixée au 15 juillet 2010 -----

34e session
du Comité du patrimoine
mondial
Brasilia, Brésil
25 juillet – 3 août 2010



BRASILIA
BRAZIL 2010
WORLD HERITAGE COMMITTEE

**NOM DE
FAMILLE :**

(Écrivez votre nom exactement comme il figure sur votre passeport)

PRÉNOM(S) :

**DATE DE
NAISSANCE :**

____ / ____ / ____

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

- TYPE DE MÉDIA :**
- Presse écrite
 - Magazine
 - Télévision
 - Radio/périodiques
 - Presse en ligne/Internet
 - Agence de presse
 - Photo

ORGANISME : _____

FONCTIONS : _____

TÉL. PROFESSIONNEL : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

TÉL. PORTABLE : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

FAX : _____
(pays code + indicatif de zone + numéro de téléphone)

NATIONALITÉ : _____

N° DE PASSEPORT : _____

LIEU DE DÉLIVRANCE DU PASSEPORT : (VILLE ET PAYS) _____

COURRIEL : _____

AUREZ-VOUS BESOIN D'UN ESPACE DE TRAVAIL DANS LE CENTRE D'ACCUEIL DES MÉDIAS

- Oui
- Non

DU 22 JUILLET AU 3 AOÛT 2010 ? _____ / _____ / _____ au _____ / _____ / _____
_____ / _____ / _____ au _____ / _____ / _____